Bulletin d'inscription et de règlement

JNE 08 - 6 au 8 novembre 2008 - Montpellier, Le Corum

Les bulletins d'inscription (un par participant) sont à adresser, en joignant le règlement **au plus tard le 25 octobre 2008 à ANAS JNE08 : 15, rue de Bruxelles 75009 PARIS**

PATICIPANT(E)

Mlle ☐ Mme ☐ M☐

Nom (en capitales).....Prénom : .....

Adresse personnelle ☐ ou professionnelle ☐ (très lisible) : .....

.....

Code Postal : ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ Ville : .....

Tél. perso ☐ ou prof☐ : ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ Fax : ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋

Adhérent(e) ANAS : oui ☐ non☐ Fonction : .....

ENTREPRISE ou SERVICE : .....

Organisme : ☐ Privé ou ☐ Public Convention de formation : oui☐ non☐

Adresse où doit être adressée la convention : .....

.....

Code Postal : ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ Ville : .....

Choix des Ateliers

de l'après-midi du 6 novembre 2008

n°1 ☐ n°2☐ n°3 ☐ n°4 ☐ n°5 ☐

n°6 ☐ n°7☐ n°8 ☐ n°9 ☐ n°10☐

Tarifs ttc

Pour les deux journées, repas de midi compris :

- ☐ Règlement **avant le 01/09/08** : 450 €
- ☐ Règlement **après le 01/09/08** : 495 €
- ☐ Retraité : 495 €
- ☐ Adhérents ANAS cotis réglée (payant lui-même) : 395 €
- ☐ Étudiants : 100 €

Inscriptions à la journée :

- ☐ **06/11**, repas compris : 250 €
- ☐ **07/11**, repas compris : 250 €
- ☐ **08/11**, repas non compris : 50 €

Tarifs préférentiels pour trois et plus :

- ☐ Règlement **avant le 01/09/08** : 400 €
- ☐ Règlement **après le 01/09/08** : 450 €

Documents demandés

Fichet de réduction : ☐ SNCF ☐ Air France

Liste d'hôtels ☐

Facture en ..... exemplaire(s)

Règlement joint à l'inscription

Attention : chèque à l'ordre de l'ANAS

☐ Par le participant lui-même :
joindre un chèque bancaire ou postal

☐ Par l'employeur :
chèque virement ou commande

Nom et adresse de l'employeur

.....

.....

Code postal ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋

Ville .....

Tel ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋

Personne à contacter : .....

Date : ⌊_⌋⌊_⌋⌊2⌊0⌊_⌋

Signature et cachet du représentant de l'organisme employeur ou signature du participant s'il règle lui-même :

SIREN : 784 359 093 **APE : 9412Z**

Toute annulation devra être formulée par écrit. Une somme forfaitaire de 20% du montant de l'inscription sera retenue pour frais de dossier. Sauf cas de force majeure dûment constaté, aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations parvenues à l'ANAS après le 6 novembre 2008, le cachet de la poste faisant foi.

ANAS

Bulletin individuel d'hébergement

Journées Nationales d'Études de l'ANAS du 6 au 8 novembre 2008

À remplir et à retourner accompagné du règlement **avant le 1er octobre 2008** à

LE CORUM - Service Congrès BP 2200 - Esplanade Charles de Gaulle
34027 MONTPELLIER CEDEX1 - FRANCE

Tél. : 33 (0)4.67.61.67.61 - Fax : 33 (0)4.67.61.66.84 - e.mail : hebergement@enjoy-montpellier.com

NOM : .....Prénom : .....

Société : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ Fax : ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋ e-mail : .....

Je serai accompagné(e) par : NOM : ..... Prénom :.....

Je souhaite être logé(e) dans le même hôtel que : NOM :.....Prénom :.....

Je réserve un hôtel : ☐ 4* ☐ 3 * ☐ 2 * ou 2e choix : .....* .....chambre(s) pour..... personne(s)

☐ Simple ☐ Double ☐ À deux lits

Arrivée le ..... Novembre 2008

Départ le ..... Novembre 2008

Décompte des frais d'hébergement

CAT	Prix mini / maxi par nuit	Montant des arrhes (forfaitaire)	Nbre de Chambres	TOTAL
4****	165/200€	180€	x.....	.....
3***	100/140€	100€	x.....	.....
2**	60/90€	80€	x.....	.....

Taxe de séjour non incluse

☐ Je souhaite recevoir une liste d'hôtels économiques

Les prix s'entendent par chambre et par nuit, petit-déjeuner, T.V.A. et service compris, valables jusqu'au 31 décembre 2008 et susceptibles de modification. Le montant des arrhes comprend 10 € de frais de dossiers perçus par LE CORUM (HT : 8,36 € - TVA : 1,64 €)
Seules les demandes accompagnées du règlement pourront être traitées.
Les demandes de réservation reçues au-delà du 1er octobre 2008 ne pourront être satisfaites que dans la mesure des disponibilités.
ANNULATION : Seule une annulation signifiée par écrit (e-mail, télécopie) au moins 15 jours ouvrables avant le début de la manifestation entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 10 € pour frais de dossiers.

Règlement :

■ **Par chèque à l'ordre de : Hébergement / ANAS**

Envoyé à :
Le CORUM,
BP2200 34027 - Montpellier cedex 1 - France

■ **Par virement SWIFT à l'ordre de : Hébergement / ANAS**

FR76 *15899 08982 00020246001 30* CMCI FR2A

Banque CREDIT MUTUEL RICHTER, Place Ernest Granier - 34000 MONTPELLIER - FRANCE

Veuillez informer votre banque que les frais de virement sont à la charge de l'émetteur.

■ **Par carte bancaire**
American express & Diners non acceptees

Je, soussigné(e),.....
donne l'autorisation au CORUM de prélever la somme de ..... €

☐ VISACARD ☐ MASTERCARD ☐ EUROCARD

N° : ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋

Expire le : ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋

Date : ⌊_⌋⌊_⌋⌊2⌊0⌊_⌋

Signature :

Organisme Local de Tourisme
Autorisation préfectorale n° AU 034 960003